

**Sujet:** [INTERNET] Les éoliennes St Coutant, Ambernac. Alloue

**De :** Mary Tarr <1989jtm@gmail.com>

**Date :** Sun, 1 Oct 2017 18:38:03 +0200

**Pour :** pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr

Les Courades

16350 Le Vieux Cerier

02-10-2017

Cher Mr le commissaire enquêter

Ref: Possibilité d'implantation des éoliennes - encore sur St Coutant et sur Ambernac et Alloue

Cette idée me trouble beaucoup.

Sans doute vous connaissez tous les problèmes apportés par les eoliennes, je ne répète pas ces arguments concernant;

1. La santé
2. Le bruit
3. Les tremblants dans les maisons
4. Le faune sauvage
5. Les oiseaux  
etc etc etc

Les gros problèmes pour moi sont;

1. Le rapport entre le prix des machines et leurs production d'électricité surtout ici en Charente. Le parc éolien de Champagne Mouton, Le Vieux Cérrier et St Coutant est souvent en repos!!!
2. La destruction du patrimoine - la chose la plus précieuse possédée par les habitants de ce coin de la France Profonde qui est entrain d'être détruit par ces machines industrielles.
3. La perte pour les habitants sur la valeur le leurs maisons - que les promoteurs disent que ce n'est pas le cas!!!!

Nous avons un responsabilité pour sauvegarder le patrimoine - je pense que vous êtes en accord avec ce sentiment, Donc je vous demande gentiment de sauvegarder le patrimoine des villages de St Coutant, Ambernac et Alloue parce que ce les modifications proposée par le promoteur ne changent pratiquement RIEN par rapport au premier dossier qui était mauvais du début – et

qui a été refusé.

Je vous remercie en avance et je vous demande aussi d'excuser mon très mauvais français.

Mary Tarr

**Sujet :** [INTERNET] Suggestion de www.charente.gouv.fr : Consultations du public

**De :** DESPLANCHES <michel.desplanches@gmail.com>

**Date :** Thu, 28 Sep 2017 11:08:15 +0200

**Pour :** pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr

Ce message vous a été envoyé parce que "DESPLANCHES <michel.desplanches@gmail.com>" pense que vous trouverez la page "Consultations du public" [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) intéressante.

Lien vers la page:

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Consultations-du-public>

Commentaire par "DESPLANCHES <michel.desplanches@gmail.com>":

MICHEL DESPLANCHES  
49, rue Louis Guérin  
69100 VILLEURBANNE

Objet : EP / Projet éolien Alloué-Ambernac/St-Coutant

A l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Après avoir pris connaissance du dossier de ce projet de Charente Limousine, je vous suggère d'émettre un AVIS DEFAVORABLE pour les raisons qui suivent :

- Ce projet se trouve à une distance trop proche de certaines habitations (620 mètres pour la plus proche), s'agissant d'éoliennes de grande hauteur (165 m), ce qui rend la réglementation obsolète.
  - Préjudice certain pour la valeur de l'immobilier nonobstant les affirmations fallacieuses du promoteur EPURON page 38 de l'EI/RNT.
  - Covisibilité certaine au moins partielle avec les églises classées d'Alloué et Ambernac.
  - Etude d'impact sur l'avifaune et les chiroptères faisant apparaître la nécessité de bridage des éoliennes à certaines périodes, ce qui n'est pas une mesure compensatrice suffisante pour des espèces protégées présentes, tels le Milan Royal ou la Pie grièche à tête rousse...
  - Présence dans les machines d'effluents potentiellement polluants en quantité (plusieurs centaines de litres), notamment VARIDOS FSK 45 de la soc. MALCO (EU), qui est chimiquement de l'éthylène glycol (classé Xn, nocif) additionné de triéthanolamine (clas. Xi, dangereux).
  - Enfin l'Autorité Environnementale souligne dans son rapport diverses insuffisances de l'étude (ex. sous estimation de l'effet de surplomb pour Juilly, mauvaise prise en compte de certaines espèces pour l'avifaune).
- Tous ces éléments devraient, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, vous orienter dans votre avis final.
- Avec mes salutations respectueuses.
- MICHEL DESPLANCHES